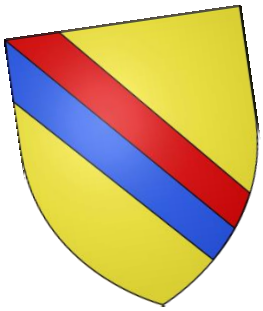

L'Eglise Saint-Pierre de Gaillard

Jusqu'à 1816, les paroissiens de Gaillard allaient à l'église de Thônex pour assister à la messe. Malgré le fait que Thônex soit rattaché à Genève en 1815 les gaillardins ont continué à aller à la messe à Thônex. A cette date, Gaillard était rattaché à Ambilly mais il n'y avait pas d'église à Ambilly, les ambiliens allant à la messe à Annemasse jusqu'en 1942. Pour les gaillardins, leur église était à Thônex.

Lors du Kulturkampf en 1870, dans ces temps de combats religieux, où le Conseil d'Etat eut la main particulièrement lourde à l'égard des catholiques romains du canton de Genève, les nouvelles lois de 1873 et 1876 auront des répercussions dans beaucoup de communes. Ces lois se proposaient de réorganiser le culte catholique conservateur et fidèle à Rome en une Eglise progressiste et nationale dont l'organisation s'inspirait largement des structures démocratiques protestantes.

Ainsi les lois prévoyaient l'élection des prêtres par les fidèles, de même que celle d'un conseil supérieur de laïcs, calqué sur le Consistoire de l'église protestante et chargé de l'administration des biens paroissiaux. Aux termes des nouvelles lois, l'état ne reconnaissait que les paroisses qui acceptaient ces nouvelles dispositions et c'est exclusivement à elles qu'il attribuait la jouissance des lieux de culte. Mais l'élection des curés par les fidèles était si contraire à la foi des catholiques romains qu'elle ne rencontra auprès d'eux aucun succès.

En 1875, une loi du Grand Conseil fait supprimer tout quorum pour l'élection des prêtres et l'élection était considérée comme valable, quel que fût le nombre des électeurs…

A Thônex, le curé Rivollet avait rejeté la nouvelle organisation ecclésiastique et une élection fut organisée. Le 14 mai 1876, les auxiliaires du gouvernement vinrent de bonne heure à Thônex et firent « une immorale propagande » pour trainer les électeurs aux urnes. Sur 100 inscrits, ils en gagnèrent vingt, dont dix employés de l'Etat qui durent voter sous les yeux de leurs chefs, les dix autres étaient de Moillesulaz ou étrangers. Pas un seul électeur de la vraie paroisse de Thônex ne vota.

Le Maire, Monsieur François Duret refusa énergiquement les clefs de l'église et fut destitué. Mlle Blanchard offrit sa maison pour la célébration des offices et l'habitation du curé.

Le Conseil municipal de Thônex protesta vivement prenant un arrêté affirmant « que l'église et le presbytère de Thônex resteront affectés à l'exercice du culte catholique

romain professé jusqu'à ce jour par la grande majorité des habitants de la Commune ». En outre, des négociations avec la commune de Chêne-bourg eurent lieu pour que, moyennant dédommagement, les très rares Thonésiens schismatiques puissent fréquenter l'église de cette commune.

En 1876, il y a environ 1.200 gaillardins, presque tous catholiques.

Mais suite à ces problèmes, les gaillardins se sont trouvé sans église. Le Chanoine Poncet, vicaire général d'Annecy a écrit au gouvernement français et lui a demandé la construction sur son territoire de nouveaux édifices. Le gouvernement a accepté et a fourni les fonds nécessaire pour la construction.

Le 20 mai 1876, le Gouvernement français a érigé la paroisse de Gaillard avec l'évêque d'Annecy, Monseigneur Claude-Marie Magnin.

Le premier curé de Gaillard, le Révérend Jean-Auguste Arpin, vicaire à Viuz-en-Sallaz, fut nommé le 22 mai 1876.

Du 1er juin 1876 au 24 octobre 1880, la messe est célébrée dans une salle de la maison de la commune, en présence des thonésiens.

En effet, c'est bien plus tard, vers 1897, qu'ils pourront aller à nouveau dans leur église de Thônex.

La construction de l'église de Gaillard a été décrétée le 20 septembre 1878. Elle a été construite sur les plans d'Eugène Denarié, architecte diocésain, par Albert Monfort, un entrepreneur d'Annemasse. Elle est de style néo-gothique.

Les travaux furent commencés le 1er avril 1879. La pose de la première pierre de l'église eut lieu le 18 mai 1879. Cette pierre de grès repose sur le socle de granit placé à droite en entrant par la porte latérale située à l'est. Les travaux furent achevés le 24 octobre 1880 avec la bénédiction de l'église.

La construction du presbytère a été décrétée le 18 février 1880 et achevé le 12 juillet 1881, l'architecte et l'entrepreneur sont les même que pour l'église

La consécration solennelle de l'église de Gaillard (dédicace) eut lieu le 26 mai 1890 par Monseigneur Isoard, évêque d'Annecy. Les reliques scellées dans le « tombeau » du grand autel sont celles des Saints Clets et Clément. En souvenir de la paroisse de Thônex, l'église s'appelle St-Pierre.

L'église (construction et aménagement) a coûté 96'871 francs 40, y compris l'achat du terrain du cimetière de 40 a. Les subsides accordés par l'Etat furent de 80'900 francs, le conseil municipal a versé 5'781 francs 40 et les fidèles 8'190 francs.

Les travaux de réfection de la flèche du clocher furent exécutés en 1930 puis en 1976. La couverture de l'église a également été refaite en 1976 puis en 2005. La croix du clocher pèse 100 kilos.

En 1950, la maison Paccard d'Annecy a procédé à l'électrification de la cloche.

En 1953, Constant Demaison exécuta le grand crucifix qui était au fond de la nef, derrière l'autel. L'autel lui-même est décoré d'un panneau de bois sculpté par le

même artiste, représentant au centre la remise des clefs par le Christ à Saint Pierre en présence de tous les apôtres. Il a également sculpté le chemin de croix, directement dans la pierre brute. On lui doit également les bancs et les fonts baptismaux.

Le 24 juin 1979, inauguration d'un orgue à 2 claviers de 56 notes, 1 pédalier de 30 notes, 18 jeux ou registres, 1288 tuyaux dont 60 en façade, réalisé par Pierre Saby, facteur d'orgues à Saint-Uze. Cet orgue a été construit par souscription publique.

La rénovation extérieure de l'église a eu lieu en 1964.

Une rénovation intérieure a été décidée le 3 juin 1991 par le Conseil Municipal pour un coût approchant les 3 millions de francs. L'architecte était M. Mengus.

C'est Monsieur Raux, Maître Verrier, qui a fait les vitraux d'une intense luminosité.

Depuis la dernière rénovation intérieure terminée en 1993, une chapelle consacrée à la Vierge a été aménagée, côté droit du chœur.

La jeanne-françoise :

Une cloche, d'un poids de 800 kilos a été installée dans le clocher le dimanche 1er janvier 1882. Elle a été coulée en 1881 par les frères Beauquis. De note fa dièse 3, elle sonne en rétrograde.

> *Système rétrograde : le battant frappe le bas de la pince et reste en contact avec elle. On observe un balancement lent de la cloche de volée et un balancement lent du battant. La cloche présente généralement un mouton de forte dimension. On dit que le joug est équilibré (même poids que la cloche.)*

Son joug est en bois. La cloche a été bénie le 1er janvier 1882 par Monsieur Joseph Levret, curé archiprêtre d'Annemasse et s'appelle Jeanne-Françoise selon l'inscription portée sur la cloche :

> « *Ego catholici romani gaillard populi filia joanna francisca vocor quod nominem mihi indiderunt patrinus joannes naly et matrina francisca fossez anno domini 1881 tunc parochiam regebat augustus arpin civitati procerant joannes colliard ejusque collega joseph bene Fonderie de quintal près annecy beauquis frères 1881* »
>
> *« Moi, fille de la population catholique romaine de Gaillard, je m'appelle Jeanne-Françoise. Ce nom m'a été donné par (mon) parrain Jean Naly et (ma) marraine Françoise Fossez. L'an du Seigneur 1881. Auguste Arpin était alors curé de la paroisse. Jean* Colliard et son collègue Joseph Béné étaient les magistrats de la cité.*

(relevé de Roger Guyon-Gellin du 18.8.2008, traduction de Daniel Hameline)

Jeanne-Françoise :

https://youtu.be/5R1EsvrdDxc